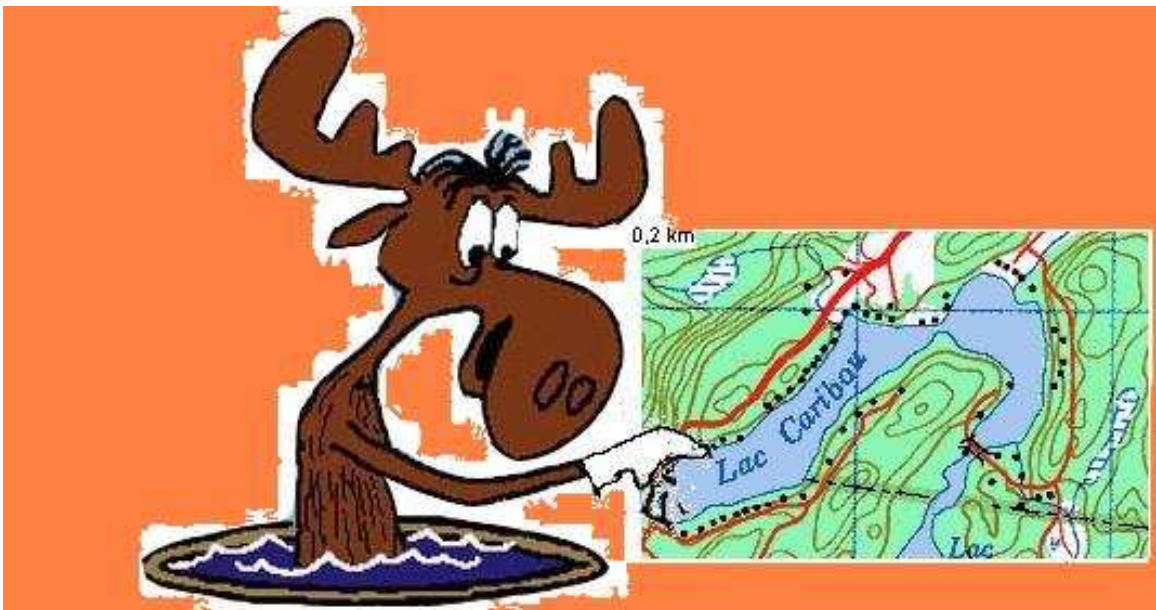


APELC

(L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC CARIBOU)



Vol. 1 No. 1 Juillet 2003

<http://WWW.APELC.COM>

MOT DE LA PRÉSIDENTE

J'écris mon premier mot en commençant par le commencement, selon une expression bien de chez nous.

Depuis trois à quatre ans je trouve que notre lac change, je suis préoccupée. Il se passe quelque chose, mais oui, il se passe quelque chose, dans et autour du lac. Les plantes prolifèrent, la vase fait son apparition, la truite est remplacée par l'achigan et la perchaude, les bancs de « ménés », qui ont tellement amusé nos enfants, il y a belle lurette qu'on n'en voit plus. Les moules et les grenouilles, où sont-elles passées? Impossible de faire comme si de rien n'était, il faut chercher plus loin...

Je suis retraitée depuis peu, donc je n'ai plus l'excuse du « pas l'temps » ça ne tient plus. Je commence donc à m'informer. Je lis sur le sujet, je demande à la municipalité comment on part une association. On me réfère à un membre du RAL. Je suis invitée et participe aux activités du regroupement des associations de lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré. Je pose des questions aux membres des associations des lacs environnants sur les causes de la détérioration de la santé d'un lac. De plus, je constate que nous sommes à peu près les seuls, sinon les seuls, à ne pas avoir d'association. ... Pourquoi?

A l'automne 2002, je rencontre Jean Trudel. Il m'informe qu'une étude sur le vieillissement du lac est en cours et que nous aurons à la fin de l'automne un rapport produit par la biologiste Louise St-Cyr. On aurait donc de la matière à présenter pour une première réunion au printemps.

Bon, j'ai du temps pour me préparer et me documenter davantage, ce que je fais. Premièrement, en lisant le rapport de la biologiste, en allant sur le site internet de **FAPEL** (Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs), une mine d'or pour tous et particulièrement pour une association de lac. Puis, je participe au Forum sur les lacs des

Laurentides organisé par **CRELA** (Conseil régional de l'environnement des Laurentides) à Mont-Tremblant en avril. Une journée complète à entendre des spécialistes et des bénévoles d'ici et d'autres régions. Les représentants du **RAPPEL** (Regroupement des associations pour la protection des lacs de l'Estrie) sont expérimentés et dédiés à 100% à cette cause vitale, **protéger l'environnement des lacs.**

Je découvre, qu'à travers les années en aménageant et en entretenant notre terrain, avec la meilleure volonté, j'ai fait des erreurs. Je dois donc changer mes habitudes, mes façons de faire, en re-naturalisant graduellement les rives. Pourquoi? C'est à cette question et à d'autres que nous répondrons. Lisez nos documents sur le sujet et vous serez convaincus vous aussi. **Heureusement il y a des solutions, la balle est dans notre camp.**

Début mai 2003, je suis prête à rencontrer d'autres propriétaires autour du lac, j'entreprends mon porte à porte. Que c'est motivant tous ces gens qui m'accueillent et me disent "enfin une association, il était temps". Bravo! Continuez...

C'est ce que je fais avec d'autres personnes qui embarquent: Jean Trudel, Claude Bélanger, Ghislaine Lefrançois et mon mari Jean-Pierre. Enfin, on annonce l'assemblée générale du 8 juin pour la création de notre association.

La journée du 8 arrive. Je suis très fébrile... On a rejoint la grande majorité des propriétaires, soit par une rencontre, des affiches ou par la lettre d'invitation laissée à leur porte. Trente-sept personnes ont confirmé leur présence, seront-elles là? Quinze minutes avant l'heure prévue, nous sommes sept, nos deux invités compris....

Puis, nous commençons la rencontre avec quinze minutes de retard. La salle est pleine, il manque des chaises, soixante-deux (62) personnes sont venues, et voilà c'est

parti, vraiment parti... Ça, les membres du comité provisoire vous le dirons! Les préoccupations identifiées sont nombreuses et on sent une volonté d'agir.

Venez à la rencontre du 31 août. Vous verrez tout le travail que les dévoués et dynamiques membres du comité provisoire ont accompli en seulement deux mois. Je vous parle

d'eux dans mon prochain "MOT DE LA PRÉSIDENTE" ce sont des personnes extraordinaires, vous verrez.

Nous vous attendons en grand nombre. Au plaisir de vous rencontrer.

Diane Lachaine



Compte-rendu

Lors de la réunion du 8 juin dernier, l'assemblée s'est clairement prononcée pour la création d'une association des propriétaires du Lac Caribou, dans le but évident pour tous de conserver la qualité de l'eau du Caribou et de continuer à protéger notre environnement. Tous les propriétaires ont mentionnés désirer conserver leurs acquis, de les améliorer et cela, **dans le respect de tous.**

Les problèmes soulevés par l'assemblée sont les suivants:

- Les fosses septiques, les puisards, les installations sanitaires
- Les cinq (5) ruisseaux (tributaires) se déversant dans le lac
- Les bateaux à moteurs et les moto marines
- Les engrais, fertilisants et pesticides
- Les changements notables chez les poissons
- Les conséquences de la présence des castors
- Les hydravions
- La présence de rebuts dans le fond du lac
- Le déboisement des rives
- Les phosphates (savon)
- La pollution par le bruit
- Le déboisement des rives

La présence de 62 personnes sur un total approximatif de 90 propriétaires montre l'intérêt de ceux-ci pour étudier comment améliorer notre milieu. Trente-cinq (35) personnes sont devenues membres immédiatement durant l'assemblée et en date du 3 août, nous comptons maintenant cinquante-cinq (55) membres à l'association qui portera le nom de **APELC** (l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou),

Une cotisation annuelle de base de 20 \$ a été proposée et acceptée.

LES OBJECTIFS DE LA PREMIÈRE RÉUNION ONT ÉTÉ REMPLIS

À la réunion du 22 juin 2003, les membres du comité provisoire nomment Mme Diane Lachaine, présidente, M. Serge Bastien, vice-président, M. Jean Trudel, secrétaire et M. Benoit Leblanc, trésorier.

Le conseil se dote de cinq (5) sous-comités dont le mandat est de répondre aux préoccupations exprimées par les participants lors de l'assemblée générale du 8 juin 2003.

Les responsables des dossiers sont:

- Les installations septiques:
 - Denis Mayers et Richard Tees
- Bateaux motorisés et motomarines:

- Louise Brault, Serge Bastien et Benoit Leblanc (une proposition de résolution vous sera présentée lors de l'assemblée générale du 31 août prochain)
- Les tributaires (ruisseaux):
 - Claude Bélanger et Denis Mayers
- Les rives et le littoral:
 - Diane Lachaine et Jean Trudel
- Qualité de l'eau du lac:
 - Claude Bélanger et Michel Vézina.

Le conseil provisoire confie aussi les mandats suivants:

- Elaboration des règlements et mission de l'association:
 - Diane Lachaine et Serge Bastien
- Communication électronique:
 - Dominique Grenier
- Stratégie de communication:
 - Micheline Bazinet et Dominique Grenier
- Informations sur les règlements et les permis existants dans la municipalité de Montcalm:
 - Richard Tees

Le Conseil va étudier un projet concernant la mission, les objectifs et les règlements généraux régissant l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou et soumettra aux propriétaires riverains ce projet pour approbation lors de notre assemblée générale du 31 août prochain.

Pourquoi rester chacun dans sa bulle?

Nous devons tous et chacun travailler ensemble et faire notre part pour corriger certains comportements. Dans cette ère « d'individualité », nous devons penser «collectivité». Dans nos villes, nous approuvons les lois qui nous assurent protection, sécurité,

propreté. Pourquoi pas dans nos belles et vertes campagnes? Nous consolidons ainsi la valeur de nos propriétés et transmettons à nos enfants, par notre exemple, un respect pour la Nature. Nous sommes privilégiés, il faut en être conscient.

CONSEILS JUDICIEUX

Les fosses septiques

Une fosse septique utilisée de façon saisonnière doit être vidangée aux quatre (4) ans. Une fosse septique utilisée à l'année longue doit être vidangée aux deux 2 ans. Il faut que le vidangeur nettoie les deux compartiments de la fosse.

(Information tirée du pamphlet ALERTE publié en juin 2002 par la FAPEL).

On peut penser que nous pourrions obtenir, par l'entremise de notre association, un meilleur prix pour faire vidanger nos fosses septiques si on pouvait garantir à un entrepreneur un nombre de fosses à vidanger la même année. Ce dernier pourrait mieux planifier et répartir son travail sur toute la saison et nous pourrions négocier un meilleur prix. (tiré du rapport émis par Denis Mayers en date du 18 juillet 2003).

Bateaux motorisés et motomarines

À la réunion du 8 juin dernier, plusieurs personnes ont exprimé leurs préoccupations des conséquences de la circulation des embarcations motorisées sur l'ensemble de la santé notre lac.

Nous reviendrons sur ce sujet à la réunion du 31 août.

Les tributaires (ruisseaux)

Un projet est en cours avec la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour en analyser les sédiments. Nous vous mettrons au courant des résultats.

Les rives et le littoral

Il est temps de nous préoccuper de nos rives. Bien sûr, nous remarquons l'absence de grenouilles, de sangsues, et nos truites se font rares. Il y a des algues et des herbes ici et là. Nous avons décidé d'un commun accord de nous prendre en main.

Que faire?

D'abord, il faut simplement arrêter dès aujourd'hui d'agresser notre milieu.

- On ne touche plus aux rives (c'est la bande de terrain, généralement recouverte de végétation s'étendant à partir de la ligne de rivage jusqu'à une profondeur d'au moins 10 mètres (35 pieds) à l'intérieur des terres), ni au littoral (c'est la bande de territoire, généralement recouverte de végétation s'étendant de la ligne du rivage jusqu'où les plantes aquatiques disparaissent).
- On préserve une bande de rive d'un minimum de 10 à 15 mètres (30 à 45 pieds).
- On replante arbres et arbustes sur cette bande de protection riveraine.
- On reboise tout ce qui est possible de reboiser sur son terrain. Pensons particulièrement à la bande qui sépare l'habitation du chemin.
- On cesse immédiatement d'épandre des engrais, fertilisants et tout autre traitement du terrain.
- On vérifie périodiquement le fonctionnement de nos installations septiques et on les change au premier signe de mauvais fonctionnement.
- On renonce aux bateaux motorisés et aux moto marines. Cela contribuera à la santé du lac et éliminera une source de pollution sonore.
(Recherche faite par Monsieur Jean Trudel)

En bref, on laisse la paix à la nature, on lui redonne ses droits.

AVIS À TOUS

TOUS ET CHACUN NOUS AVONS UN VOISIN, UN AMI QUI N'EST PAS AU COURANT DE NOTRE ASSOCIATION. ENCORE UN PETIT EFFORT POUR LUI DIRE QUE C'EST DANS SON INTÉRÊT D'ÊTRE DES NÔTRES. IL FAUT QU'IL SACHE QUE NOUS TRAVAILLONS TOUS ENSEMBLE À AMÉLIORER NOTRE ENVIRONNEMENT ET À CONSERVER LA SANTÉ DE NOTRE LAC.

LA COTISATION DE MEMBRE COÛTE 20 \$. C'EST PEU POUR BEAUCOUP D'INFORMATIONS ET D'AIDE, S'IL Y A UN PROBLÈME.

QUI PEUT M'AIDER?

On peut communiquer avec les membres suivants:

Madame Diane Lachaine (819-324-2304)
Monsieur Serge Bastien (819-326-2253)
Monsieur Benoit Leblanc (819-321-3108)

Voici aussi quelques liens qui contiennent une foule d'information :

<http://www.fapel.org>
<http://www.crela.qc.ca>



LISTE DES MEMBRES

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| 1. Jocelyn Desjardins | 30.Louis Barot |
| 2. Jeanine Allen Léonard | 31.Claude Trudel |
| 3. Pierre Auger | 32.Richard Tees |
| 4. Denis Mayers | 33.Micheline Bazinet |
| 5. Jacques Chénier | 34.Marc André Soublière |
| 6. Eric Cypihot | 35.Izabel Germain |
| 7. Pierre Desmarais | 36.Jean-Louis Chalifoux |
| 8. Harvey Levenson | 37.André Grenier |
| 9. Marguerite Mc Donough | 38.Michel Grenier |
| 10.Gilles Trudel | 39.Pierre Benoît |
| 11.Garry Plaxton | 40.Henry Winikoff |
| 12.Serge Bastien | 41.Michel Lemoine |
| 13.Gerry Mayers | 42.Jean Lemoine |
| 14.Saverio Fazzari | 43.France Lemoine |
| 15.Pg Fazzariq | 44.Pierre Lussier |
| 16.Anne Durand | 45.Pierre Couillard |
| 17.Claire Brault rep.Louise | 46.Serge Toupin |
| 18.Jean-Pierre Charette | 47.Lucie Côté |
| 19.Jean-Pierre Dumaine | 48.Guy Desjardins |
| 20. Diane Lachaine | 49.Claude Bélanger |
| 21.André Gonnevill | 50.Jean Trudel |
| 22.Mario Gauvin | 51.Gilles Toupin |
| 23.Dominique Grenier | 52.Michel Vézina |
| 24. Michel Vézina | 53.Gérald Plante |
| 25.Gaétan Leblanc | 54.Marc Quidoz |
| 26.Gisèle Laviolette | 55.Francine Gervais |
| 27.Pierre Charbonneau | 56.Elise Hrshoum |
| 28.Robert Ménard | 57.Nicole Laberge |
| 29.François Pruneau | 58.Steve Schechter |

DATE IMPORTANTE À METTRE À VOTRE AGENDA

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU LE **31 AOÛT 2003 À 9H30** AU CENTRE ÉDUCATIF ET TOURISTIQUE DES LAURENTIDES

Les membres et leurs conjoints sont invités dès 9h00 à venir déguster jus, muffins et café dans l'aire aménagée à l'extérieur du Centre éducatif et identifiée par des ballons bleus et verts - les couleurs de notre association.

Après l'assemblée générale, les familles des membres sont invitées à les rejoindre et pique-niquer sur le site du Centre éducatif.

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR TOUS.